Accent nature...

Liège

Itinéraires pédestres à la découverte des espaces verts

3 De la Boverie à Cointe

Ville de Liège

Échevinat de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Tourisme

Cette publication est réalisée dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature (P.C.D.N.).

La Ville de Liège et ses partenaires (associations, écoles, particuliers, …) unissent leurs forces pour mettre sur pied des actions destinées à protéger, restaurer et gérer le patrimoine naturel liégeois. Il s'agit de favoriser le maintien ou le développement d'un "maillage vert" le plus dense possible, tout en sensibilisant le grand public aux richesses naturelles de notre environnement immédiat.

Pour plus d'informations sur les activités du PCDN, faites-vous connaître !

Réseau écologique ? Maillage vert ?

Dans les zones urbanisées et où l'utilisation du sol est intense, les milieux susceptibles d'accueillir la vie sauvage sont de plus en plus supprimés, altérés, éloignés les uns des autres et séparés par diverses « barrières » : immeubles, routes, espaces minéralisés… Cette dégradation, ce morcellement limitent le potentiel d'échange et de déplacement des plantes et des animaux, condition indispensable à la survie à long terme de leurs populations.

Créer un **réseau écologique** permet d'apporter une réponse à cette menace pour la biodiversité. Concrètement, il s'agit d'établir ou de rétablir la liaison entre les îlots de nature qui se retrouvent isolés les uns des autres par l'urbanisation. Ces liaisons, dont la trame constitue le **maillage vert,** peuvent prendre de multiples formes : haie vive au bord d'un chemin, mare, alignement d'arbres, talus non fauché, jardin nature admise…

« Métamorphoses » ...

C'est le terme qui vient à l'esprit lorsque l'on évoque
les grands travaux à l'origine de la physionomie actuelle
des quartiers que nous allons traverser …

Arrivée du chemin de fer (dès 1842),
canalisation de la Dérivation (à partir de 1853),
ouverture de la section liégeoise du canal de l'Ourthe (1854),
creusement du nouveau lit de l'Ourthe entre Chênée et Fétinne (1902),
Exposition internationale et universelle (1905), et, plus récemment,
construction de la liaison autoroutière E 40 - E 25 …
que de bouleversements !

L'impact de toutes ces interventions humaines sur les biotopes
naturels est considérable. Mais si les campagnes de jadis
ne sont plus que de lointains souvenirs, si les multiples biez de
l'Ourthe ont cédé la place à des quartiers densément urbanisés,
la nature survit, encore et toujours …

Aujourd'hui, de plus en plus souvent,
coulées vertes, maillage bleu et restauration
de milieux favorables à la biodiversité reflètent
la recherche d'une cohabitation harmonieuse avec la vie sauvage.
Chacun, à sa mesure, peut y contribuer !

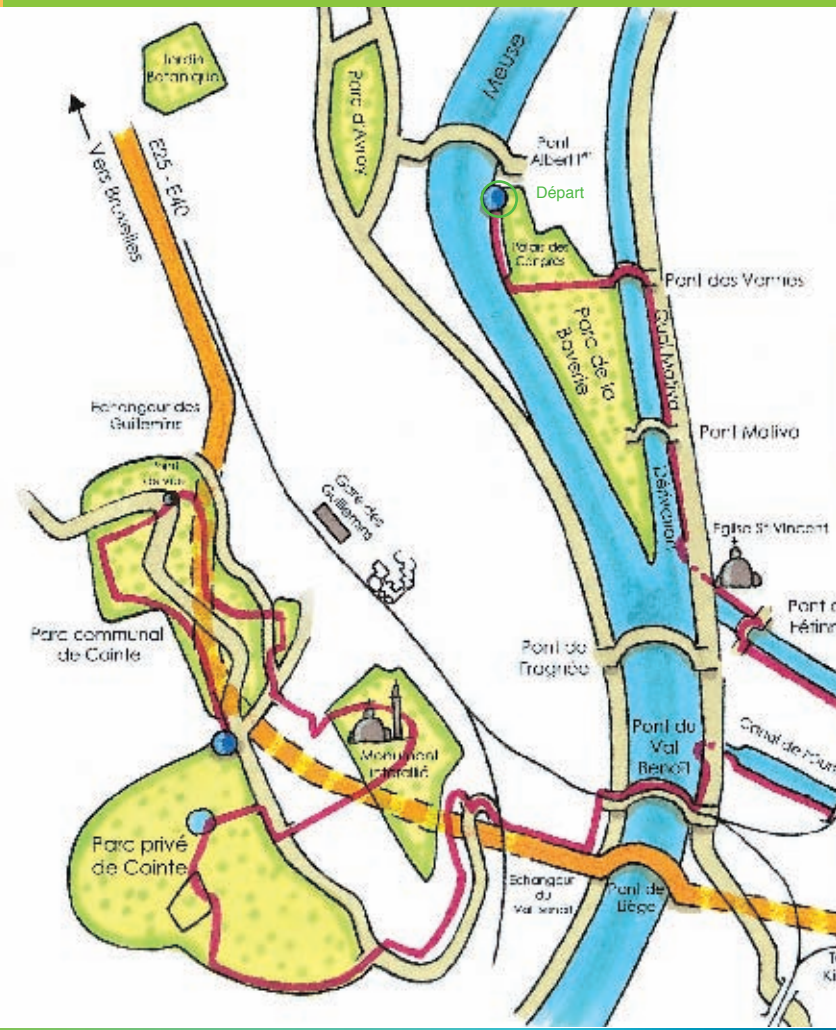
Jardin Botanique
Parc d'Avroy
Meuse
Pont Albert 1er
Départ
Vers Bruxelles
E25 - E40
Palais des Congrès
Pont des Vennes
Quai Mativa
Parc de la Boverie
Pont Motivo
Echangeur des Guillemins
Gare des Guillemins
Parc communal de Cointe
Pont de Fragnée
Pont du Val Benoît
Monument Interallié
Parc privé de Cointe
Echangeur du Val Benoît
Pont de Liège

Suivons le guide...

De la Boverie à Belle-Ile 6
Le canal de l'Ourthe 18
Vers Cointe 28
Le parc de Cointe 38

☺ En savoir plus ? 44
Ouvrages recommandés
Carnet d'adresses
Fréquence des bus 46

Le picto ⏮ renvoie à un autre guide de cette collection
☺: voir rubrique "En savoir plus" page 44

©L. Gilson

De la Boverie à Belle-Ile

Cette fois notre point de départ sera l'esplanade de l'Europe (Palais des Congrès), sur la rive droite de la Meuse, à hauteur du pont Albert Ier.

A nouveau, (⏮1 et 2), nous allons pouvoir vérifier que même en milieu très urbanisé, la nature est partout présente.

©Palais des Congrès

Tout au long de notre promenade – environ 7 km - nous ne quitterons pratiquement pas le « maillage vert » (parcs, alignements d'arbres, haies, talus non fauchés, terre-pleins routiers, jardins privés…) ou le « maillage bleu » (la Meuse, l'Ourthe, le Canal de l'Ourthe) de la ville de Liège.

Le pont Albert 1er

date de 1957. Il a succédé au deuxième « pont de Commerce », sabordé en 1940. Son prédécesseur fut, jusqu'en 1903, le dernier pont à péage de Liège.

Prenons le temps d'admirer, à gauche de l'entrée du pont, « **L'Eau** », sculpture en bronze de Georges Grard (1901-1984). Disposée symétriquement de l'autre côté de la voie rapide, « **La Terre** » constitue son pendant.

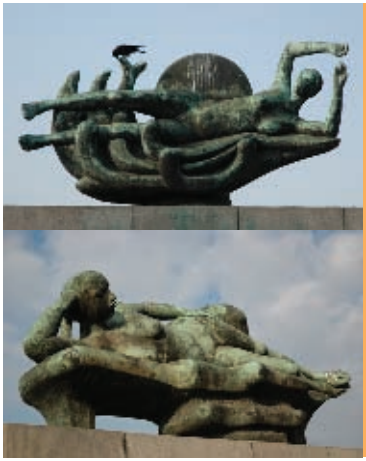

© L. Gilson

« *Liège est une ville de collines et de rivières. Elle est née du mariage de la terre et de l'eau…* » écrivait le romancier belge Franz Weyergans…

Descendons l'escalier qui nous permet de rejoindre le bord du fleuve. Nous voici sur le RAVeL ⏮1 p.27**.**

Prenons à gauche et longeons le Palais des Congrès (1958), dont la façade épouse harmonieusement la courbe du fleuve et s'orne d'une **charmille** (haie plantée de charmes indigènes, *Carpinus betulus*). Grâce à son feuillage marcescent (= qui se dessèche sans tomber en hiver) et à son aptitude à supporter les tailles répétées, **le charme convient bien pour créer des écrans végétaux. Esthétiques en toutes saisons, ils sont bien plus utiles à la faune sauvage que les haies de conifères !**

© B. Stassen

Charmille

Bientôt se dresse à gauche la célèbre « **Tour spatio-dynamique et cybernétique** ».

Implantée en 1961, classée en 1997, la Tour fait l'objet d'un projet de restauration. Ce sont les éléments naturels (le vent, l'humidité, la chaleur…) qui, par le biais de l'électronique, orchestrent le spectacle « Formes et Lumières » conçu par Nicolas Schöffer (1912-1992), créateur de la Tour et pionnier de l'art cybernétique.

Continuons à longer la berge. Nous entrons dans le parc de la Boverie.

Verdier d'Europe

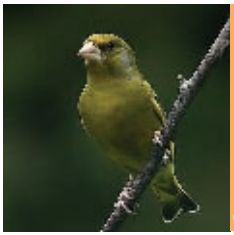

© J.Fouarge

A notre droite, le petit sous-bois qui nous sépare du bâtiment blanc de la Société du Sport Nautique de la Meuse (le plus ancien club d'aviron, né en 1860) abrite, en automne, plusieurs espèces de champignons (agarics, **clavaires**…). Le « mulch » (broyat de végétaux) que les ouvriers du service des Plantations épandent au pied des arbustes n'y est sans doute pas étranger !

© P.Pescheur

Clavaire droite

Etourneau sansonnet

Laissons la volière à gauche et poursuivons tout droit. Franchissons le petit pont.

Sans nous attarder sur la description du parc de la Boverie(⏮1 p.30), **rappelons que ce superbe parc classé, très apprécié des petits enfants et des sportifs, est un des endroits de Liège les plus riches en oiseaux.** L'omniprésence de l'eau exerce sur eux une attraction irrésistible (⏮1 p.11). Grands arbres feuillus, massifs de conifères, pelouses, parterres de fleurs, buissons, vieux murs et pièces d'eau forment une mosaïque de milieux permettant de combler les besoins spécifiques de chaque espèce : buissons et conifères accueillent rougegorges, accenteurs, troglodytes, pouillots et mésanges. Sitelles, grimpereaux, geais et **roitelets** fréquentent les grands arbres. L'étang abrite des poules d'eau, ainsi que des oies et des canards domestiques de diverses espèces. Pinsons, **verdiers**, **étourneaux**, **pies**… et bien d'autres complètent le tableau.

©L. Gilson

Tour cybernétique

Découvrez les hôtes ailés de la Boverie et du Jardin Botanique, d'avril à juin, sous la conduite d'un guide de la Société ornithologique Aves (Natagora), dans le cadre de l'opération « Réveille-matin » ! (info : ☺ MLE).

Roitelet triple bandeau

Marchons tout droit jusqu'aux potelets (laissons à droite le bâtiment scolaire, et à gauche deux superbes hêtres (un vert, *Fagus sylvatica* et un pourpre, *Fagus sylvatica 'purpurea'*) puis un cèdre bleu de l'Atlas (*Cedrus atlantica 'glauca'*).

Pie bavarde

© L. Gilson

Cèdre bleu
de l'Atlas

muraria), l'ortie (*Urtica dioica*) ou le buddleia (*Buddleja davidii*) colonisent le moindre interstice des murs de pierre encadrant les rives, peut-être apercevrons-nous le vol majestueux d'un **héron cendré**, espèce bien présente dans les parages de la Meuse, de l'Ourthe et de son canal.

Empruntons l'allée Frédéric Chopin vers la place du Parc (où, jusqu'en 1848, on cultiva le houblon) et le pont des Vennes, appelé aussi « pont Englebert ».

Engageons-nous sur le pont.

Les arbustes au feuillage gris dont les branches retombent au-dessus de l'eau sont des **argousiers** (*Hippophae rhamnoides*). Leurs fruits, qui depuis l'Antiquité soignent brûlures et blessures cutanées, sont d'une exceptionnelle richesse en vitamine C et font de délicieuses confitures. L'argousier fait partie de la flore de notre pays; il croît spontanément au littoral.

Pendant que, du haut du pont, nous observons comment la **rue des murailles** (*Asplenium ruta-*

Argousier

Rue des murailles

© T.Schommers

A la sortie du pont, tournons à droite et empruntons le quai Mativa.

Les berges ont été judicieusement plantées d'**aulnes glutineux** (*Alnus glutinosa*) : l'habitat naturel de cette essence est le bord des eaux. Un petit truc pour

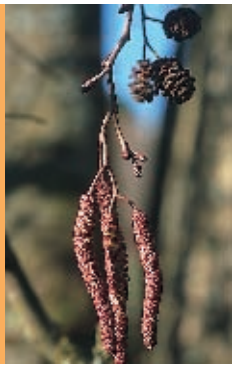

©B. Stassen

Aulne glutineux

reconnaître facilement cet arbre : ses feuilles sont nettement échancrées au sommet. Ses « cônes » ligneux (strobiles) contiennent des fruits (akènes) très appréciés des oiseaux, particulièrement des tarins… des aulnes, qui les consomment en hiver, lors de leurs migrations.

Longeons la voie rapide du quai Mativa pendant environ 150 m, puis descendons, à droite, le petit chemin pavé qui rejoint la berge.

A droite encore, allons admirer de plus près le sympathique **rameur** sculpté en 1968 par l'artiste liégeoise Mady Andrien.

©L. Gilson

L'enrochement artificiel encadrant la sculpture accueille diverses plantes appréciant ce milieu bien exposé et bien drainé.

Héron cendré

© J.Fourage

Le héron cendré...Qui ne connaît ce grand oiseau des milieux aquatiques « au long bec emmanché d'un long cou » ? Il y a quelques années, il était devenu rare, mais depuis sa protection intégrale, l'espèce ne s'est jamais aussi bien portée ! Pour la défense de ce (parfois) mal-aimé, rappelons que des études sérieuses prouvent que dans les étangs à vocation piscicole, les « prélèvements » du héron cendré ne dépassent pas 1 % de la biomasse à récolter… et que des systèmes de protection sont possibles (© asbl Protection des Oiseaux). Certes, les poissons ont sa préférence, mais à défaut, il se nourrit aussi d'insectes, de limaces, de batraciens et de petits rongeurs.

A la belle saison, on peut ainsi admirer :

- les jolies fleurs jaunes teintées de rouge du **lotier corniculé** (*Lotus corniculatus*), mellifère, jadis cultivé comme plante fourragère;
- les inflorescences vaporeuses du **gaillet mollugine** (*Galium mollugo*) ou caille-lait blanc – cette propriété est due à l'acidité de la plante – dont les racines fournissent une teinture rouge;
- ou la gracieuse **carotte sauvage** (*Daucus carota*), reconnaissable à son odeur et à la fleur centrale plus grande, d'un pourpre foncé, très souvent présente au centre de l'ombelle.

Au fil de la berge, nous rencontrerons l'**aigremoine eupatoire** (*Agrimonia eupatoria*) qui soigne les troubles digestifs et deux plantes mellifères affectionnant le bord des eaux : la ravissante **salicaire commune** (*Lythrum salicaria*), aux vertus thérapeutiques toujours en usage (astringente et antidiarrhéique) et le **lycope d'Europe** (*Lycopus europaeus*), que la médecine utilise pour traiter certains troubles de la thyroïde.

Sur la rive opposée, on aperçoit la façade arrière du Musée d'Art moderne et d'Art contemporain (Mamac ⏮1 p.33).

Ce « Palais des Beaux-Arts », rappelons-le, est un vestige de l'Exposition internationale et universelle de 1905. Les autres constructions n'ont pas survécu à l'événement, mais imaginons … A l'emplacement de l'actuelle voie rapide, tout en longueur, le Palais de l'Alimentation française… Sur la rive opposée, parmi une quinzaine d'autres palais, celui de la Ville de Liège …

Passons sous la passerelle Mativa ou « pont Hennebique ».

Lotier corniculé

Gaillet mollugine

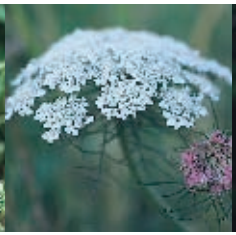
Carotte sauvage

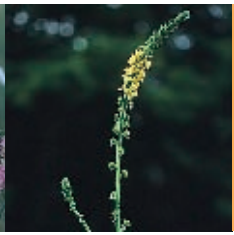
Aigremoine eupatoire

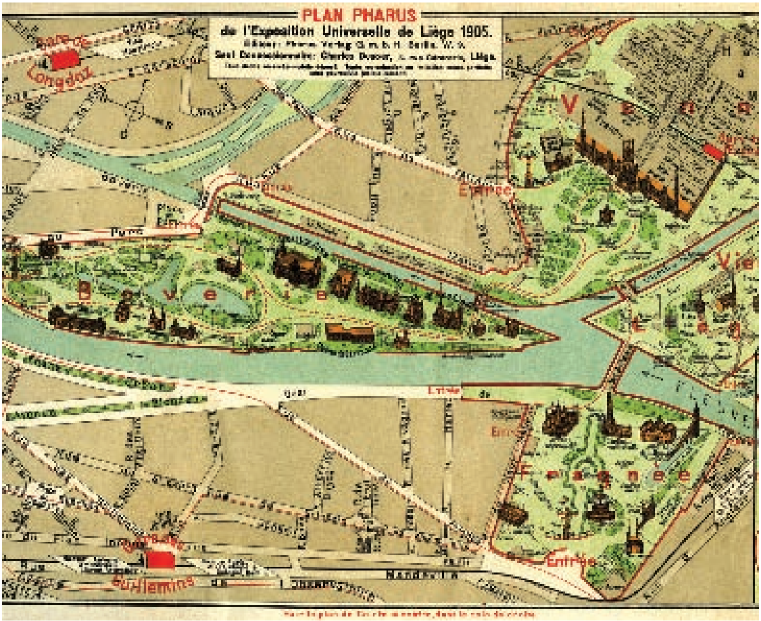

Cet élégant ouvrage date également de l'**Exposition de 1905**; il permettait aux visiteurs de rejoindre la plaine des Vennes, quartier des Halls et des Jardins. L'ingénieur français Hennebique utilisa le béton armé, technique très innovante pour l'époque : c'est le premier ouvrage d'art réalisé avec ce matériau en Wallonie.

Le môle qui sépare la Meuse de la Dérivation est un lieu très

©B. Stassen

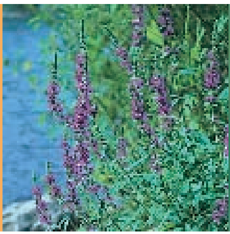

Salicaire commune

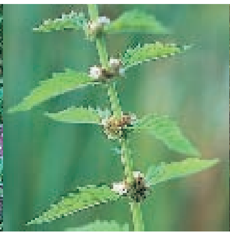

Lycope d'Europe

Dérivation et pont Hennebique

Goéland argenté

privilégié pour l'observation des oiseaux. Nombreux sont les cormorans, hérons, **mouettes** et **goélands** qui viennent s'y reposer et entretenir leur plumage. Durant les hivers rudes, les alentours de l'Union Nautique (club d'aviron fondé en 1873) accueillent quelques canards hivernants : **foulques macroules**, **fuligules morillons**, fuligules milouins, et aussi le **grèbe huppé**, jadis chassé pour ses plumes, abondamment utilisées par les modistes !

© A.Batteux

Grèbe huppé

En arrière-plan, vers la rive gauche de la Meuse, on aperçoit, entre les immeubles du quai de Rome, l'une des prochaines étapes de notre balade : le monument interallié de Cointe. Comme cette rive devait être jolie, au temps où les hautes constructions ne masquaient pas encore les coteaux verdoyants !

© M. Philippot

Mouette rieuse

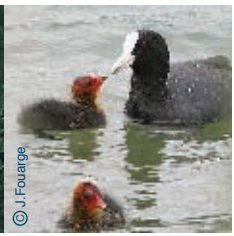

© J. Fouarge

Foulque macroule

Notre chemin passe sous la voie rapide.

Continuons tout droit. A gauche, près d'un trio de séquoias géants (*Sequoia sequoiadendron*), le talus est abondamment colonisé par l'achillée millefeuille (*Achillea millefolium*). Plus discrète, la **morelle noire** (*Solanum nigrum*), de la famille de la tomate et de la pomme de terre, montre ses fleurs blanches puis ses baies vénéneuses, d'abord vertes, puis noires à maturité.

Poursuivons en direction des structures métalliques du pont de Fétinne et du pont de Fragnée, tous deux issus de l'Exposition de 1905 et classés depuis 1994. «Fragnée» vient du latin *fraxinus*, qui signifie « frêne », allusion à l'aspect jadis arboré du site.

Les alentours de l'église paroissiale Saint-Vincent, construite en 1930, comptent une dizaine d'arbres classés : platanes communs (*Platanus acerifolia*), chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*), **tilleul de Crimée** (*Tilia euchlora*), sophora du Japon (*Sophora japonica*), tilleul argenté pleureur (*Tilia petiolaris*) et marronniers d'Inde (*Aesculus hippocastanum*).

Aux feux de signalisation, traversons la voirie du pont de Fétinne, qui enjambe l'Ourthe juste avant son confluent avec la Meuse.

Admirons, face à nous, **l'impressionnante allée de marronniers** du quai des Ardennes, drève de 200 sujets, classée en 1985.

Franchissons l'Ourthe par le pont de Fétinne, puis tournons tout de suite à gauche, vers le quai du Condroz et le RAVeL 5.

Descendons la rampe qui rejoint la rive, pour observer comment les berges des cours d'eau, véritables « corridors écologiques », permettent à la vie sauvage de pénétrer jusqu'au cœur des villes.

Fuligule morillon

De nombreuses plantes mellifères et/ou médicinales apprécient le bord des eaux, riche en éléments nutritifs. C'est le cas, par exemple, de l'**eupatoire chanvrine** (*Eupatorium cannabinum*), ou de la **reine-des-prés** (*Filipendula ulmaria*). Certaines recherchent particulièrement les milieux filtrants tels que les fentes entre les pierres des berges : la **campanule à feuilles rondes** (*Campanula rotundifolia*), l'épervière piloselle (*Hieracium pilosella*), le **millepertuis perforé** (*Hypericum perforatum*) ou la **saponaire officinale** (*Saponaria officinalis*) s'y trouvent particulièrement à l'aise (voir page 17).

Malgré son caractère décoratif et ses incontestables qualités mellifères, la **balsamine géante** (*Impatiens glandulifera*)

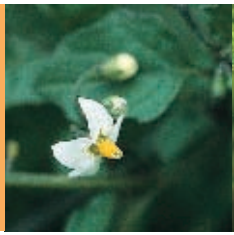

©B. Stassen

Morelle noire

Tilleul de Crimée

©L. Gilson

Marronniers, quai des Ardennes

doit malheureusement être considérée comme une « peste végétale ».

Originaire de l'Himalaya, importée au 19e siècle pour orner les jardins, la balsamine géante s'est naturalisée, s'installant en abondance dans le milieu naturel (bords de cours d'eau), au détriment de notre flore sauvage. Résistons à son charme et ne favorisons pas sa dissémination !

De nombreux insectes liés à l'eau, tels que libellules (**aeschne bleue**, **libellule déprimée**…) et demoiselles (**agrions**, lestes…) trouvent dans la végétation un lieu pour se reposer, se nourrir et se reproduire.

Passons sous le **pont ferroviaire des Vennes**, récemment sablé et repeint en bleu. Poursuivons tout droit vers le **parc d'Affaires « Zénobe Gramme »** (célèbre inventeur liégeois de la dynamo), bel exemple d'intégration harmonieuse de l'espace bâti dans l'environnement. Nous voici quai des Vennes (« venne », désignait autrefois une sorte de digue destinée à maintenir les eaux à un certain niveau pour alimenter un ou plusieurs biez, et, à l'occasion, à fermer le passage aux poissons).

Nous atteignons le complexe commercial « Belle-Ile ».

Inauguré en 1995, ce complexe commercial est situé dans l'ancienne « plaine des Aguesses » (en wallon, aguesse = pie). Inoccupé depuis le début des années 80, l'ancien site de la Compagnie Générale des Conduites d'Eau (canalisations en fonte, exportées dans le monde entier), créée en 1857 sur les vestiges de l'ancienne Fonderie des Vennes, était devenu un véritable chancre urbain. Il a fait l'objet d'un remarquable travail de reconversion, d'assainissement et d'embellissement, dû à l'Atelier du Sart-Tilman, sous la conduite de l'architecte liégeois Claude Strebelle.

Agrion

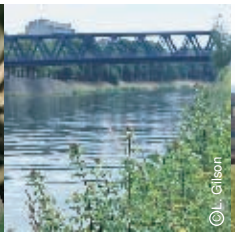

Pont ferroviaire des Vennes

Au bord de l'eau...

©B. Stassen

Eupatoire chanvrine

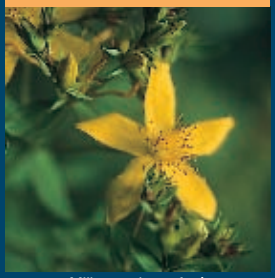

Millepertuis perforé

Reine-des-prés

Saponaire officinale

Campanule à feuilles rondes

Balsamine géante

©M.Philippot

Aeschne bleue

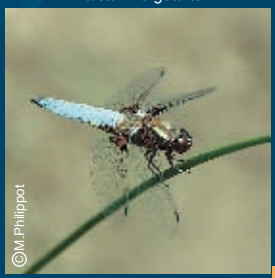
©M.Philippot

Libellule déprimée

©L. Gilson

Le canal de l'Ourthe

Laissons le complexe commercial à notre gauche et poursuivons en direction du canal de l'Ourthe, tout proche.

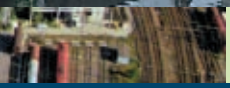

Les panneaux "Ardennes" et "Liège, centre ville" nous montrent la voie...

Le canal

permit aux gros bateaux de Meuse, dès 1857, de naviguer sur l'Ourthe, là où auparavant, seules les « bètchètes » (barques à fond plat et à la proue caractéristique, en pointe relevée et renforcée de métal, d'où leur nom !), pouvaient s'aventurer, en raison du cours irrégulier de la rivière. Le développement du chemin de fer signera l'arrêt de mort de la navigation sur l'Ourthe et son canal.

Long de 2500m dans sa section liégeoise, le canal de l'Ourthe a pour origine une idée grandiose : réunir les bassins fluviaux de la Meuse et du Rhin, via l'Ourthe, la Sûre et la Moselle (l'ouvrage ne dépassera jamais Comblain-au-Pont).

Franchissons le pont-levant des Aguesses et tournons à droite.

Installons-nous sur un banc pour souffler un peu et prendre le temps de nous attarder sur l'histoire de ce site plein de charme, exemple rare et exceptionnel de coulée verte entre des quartiers très urbanisés, pétris d'histoire industrielle (charbonnages et activités liées à la présence de l'eau : moulins, fonderies, forges…)

Bètchète

Lors de la construction, à la fin des années nonante, de la liaison autoroutière E 40 - E 25, le lit du canal a été « déplacé » latéralement pour permettre l'insertion d'une partie du tronçon de Kinkempois entre le canal et le chemin de fer (future ligne TGV vers l'Allemagne).

La liaison E40-E25 était le dernier maillon manquant de l'axe Amsterdam-Milan. Elle relie aujourd'hui l'ensemble des autoroutes du Nord et de l'Ouest de Liège à celle de Liège-Luxembourg.

Les études paysagères et écologiques préalables au chantier avaient mis en évidence la qualité et la rareté de ce genre de site en milieu urbain. Lors du remodelage du canal et de la restauration des berges, une attention toute particulière a donc été accordée à l'environnement

©B. Stassen

naturel. Par exemple, avec l'aide des services spécialisés de l'Université de Liège, **de nombreux poissons ont été prélevés** avant la mise à sec, puis relâchés dans la partie amont du canal.

Des berges semi-naturelles ont été aménagées, en veillant à reconstituer autant que possible les caractéristiques du « Fourchu-Fossé », dernier témoin du tracé des nombreux bras de l'Ourthe qui traversaient jadis la plaine alluviale des Vennes. Les inévitables parkings ont été réalisés en béton ajouré, de manière à ne pas entraver l'infiltration des eaux pluviales. Les murs de soutènement du chemin de fer ont été plantés de végétaux indigènes tels que lierre, **viorne**, érable, houx…

Sauvetage des poissons

© J-P Roland et V. Remy

Ce coin est très fréquenté par les **pêcheurs**, qui y prennent de nombreuses espèces : gardons (qu'ils surnomment « rousses »), **ablettes**, chevesnes, **brèmes** (« plaquettes »), **brochets**, **sandres**… Parmi les espèces facilement identifiables, essayons de repérer le **chevesne**, dont la nageoire caudale s'orne d'une bordure plus foncée et qui se tient habituellement en surface,

Les cheminements lents, très appréciés des cyclistes et piétons, sont bordés d'arbres indigènes (tilleuls, haies de hêtres). C'est le Bureau d'Etudes Greisch (dont le savoir-faire a été mis à l'honneur, en France, fin 2004, lors de la mise en service du célèbre Viaduc de Millau) qui a conçu tous ces aménagements alliant recherche esthétique, valorisation du quartier et souci écologique.

Viorne obier en fleur...

...et en fruits

ou le **gardon**, aux nageoires rouges. L'aménagement écologique des berges (pentes douces plantées de phragmites, de **rubanier dressés** (*Sparganium erectum*) de roseaux et de **massettes** (*Typha latifolia*)) a permis de préserver des zones peu profondes, très appréciées de la faune aquatique.

Les jeunes alevins peuvent s'y abriter des prédateurs, tels que le brochet, poisson carnassier parfois surnommé « les dents de la rivière » ! L'absence de courant et la faible profondeur induisent une élévation de la température de l'eau favorable au plancton microscopique, véritable « garde-manger » pour les jeunes poissons.

Mais la « vedette locale » de la faune aquatique est sans conteste la **bouvière**, petit poisson (5 à 10 cm) des eaux calmes ou stagnantes. Le mode de reproduction de cette espèce est unique chez les poissons : la femelle dépose ses œufs à l'intérieur d'une moule d'eau douce (mulette, anodonte). Ces moules, indispensables à la reproduction de notre bouvière, sont de plus en plus souvent détruites, notamment par le dragage. C'est pourquoi la

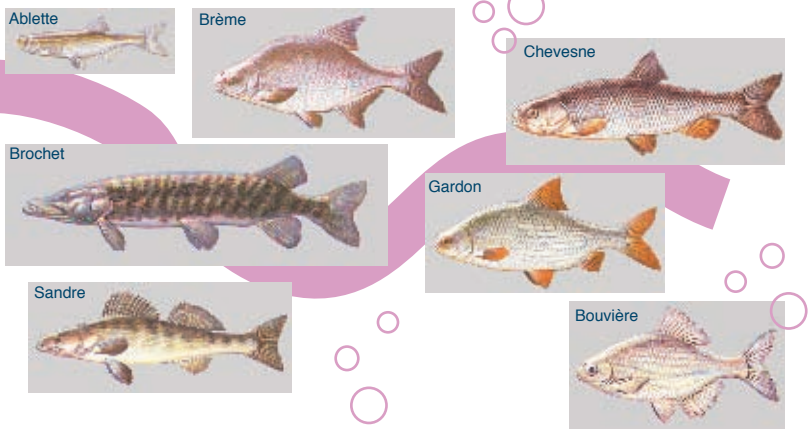

Canard colvert

© B. Stassen

présence ici de ce poisson, devenu de ce fait très rare, a justifié l'inscription de certaines portions du canal sur la liste des sites intégrés dans le **Réseau Natura 2000**. Ce programme, mené à l'échelle européenne, s'attache notamment à préserver certaines espèces menacées, ainsi que les milieux qui les abritent.

Canards colverts et cygnes tuberculés sont phytophages: ils se nourrissent de végétaux aquatiques et de micro-organismes. Les poissons n'ont rien à craindre d'eux, non plus que des mouettes, qui, comme les goélands, sont des « éboueurs » amateurs de détritus.

Le moment idéal pour observer la bouvière est celui du frai (reproduction), en mai-juin. Le mâle se pare alors de magnifiques couleurs …

Evoquons encore le relais nautique qui sera prochainement aménagé, à l'initiative du MET et de la Ville de Liège, sur le plan d'eau à l'arrière du complexe commercial « Belle-Ile » . Ces installations seront complétées par un « port miniature », attraction touristique proposée par l'asbl liégeoise de formation par le travail « Les Péniches ». Petits et grands pourront y éprouver la sensation de barrer de vrais navires, reproduits à l'échelle d'environ 3 m et propulsés à l'électricité, pour éviter le bruit et la pollution.

© B. Stassen

Rubanier dressé

Massettes

Poursuivons notre découverte du canal en direction du pont-levant Marcotty.

© B. Stassen

Le **pont-levant Marcotty** (du nom d'un ancien moulin sur le biez des Aguesses, comblé au début du 20e siècle), unique pont-levant actionné à la main de la Province de Liège, ainsi que la maison du pontonnier, datent de 1852 et ont été classés en 1983.

Parmi les **péniches** vieilles d'un siècle, la « Rose d'Artois » est le refuge du comédien et cinéaste Bouli Lanners. **Barques de pêcheurs**, potagers et jardins fleuris composent un tableau apaisant, au charme désuet …

Bientôt nous atteignons un premier petit pont de chemin de fer. A gauche, parmi la flore du talus, on distingue trois jolies plantes mellifères de chez nous : la **molène noire** (*Verbascum nigrum*), le **silène enflé** (*Silene vulgaris*), de la famille de l'œillet (les caryophyllacées) et le **cirse des champs** (*Cirsium arvense*), aux capitules délicieusement parfumés.

Entendrons-nous la **poule d'eau**, qui niche en ces lieux ? Quant aux **martinets noirs**, ils emplissent l'air estival de leurs cris stridents.

Poule d'eau

Passons sous le pont.

A gauche, le terrain vague est le domaine du **mélilot blanc** (*Melilotus albus*) et du **mélilot officinal** (*Melilotus officinalis*), tous deux médicinaux (circulation sanguine) et mellifères. L'été, leur parfum capiteux ne passe pas inaperçu ! Il est dû à la coumarine (substance présente aussi dans l'aspérule odorante, dont on fait le célèbre « maitrank »).

Quant au **séneçon sud-africain** (*Senecio inaequidens)*, son

© B. Stassen

© B. Stassen

©B. Stassen

Molène noire

Mélilot blanc

Silène enflé

Mélilot officinal

Cirse des champs

©P.Destinay

Séneçon sud-africain

©M.Philippot

Martinet noir

Talus et terrains vagues...

Rousserolle effarvatte

© A.Batteux

expansion, dès la fin du 19e siècle, trouve son origine dans le lavage, dans la vallée de la Vesdre, des laines de mouton importées d'Afrique du Sud. Il s'est ensuite répandu partout, surtout à partir des années 80. Encore un exemple de « peste végétale » !

Saviez-vous qu'à l'échelle mondiale, les invasions biologiques de ce type représentent la seconde cause d'érosion de la biodiversité, après la destruction des habitats naturels ? Jusqu'il y a peu, aucune stratégie scientifique complète n'avait été mise en place pour étudier les plantes « invasives » en Belgique. Cette lacune est désormais comblée par le projet interuniversitaire INPLANBEL (Invasive Plants in Belgium), financé par la Politique scientifique fédérale.

Passons sous le second pont ferroviaire (tous deux furent érigés par la Société du Nord belge, en 1849 et 1850).

Dans le canal, en contrebas du parapet, poussent côte à côte deux plantes du bord des eaux apparemment très semblables : l'**iris jaune** (*Iris pseudoacorus*) et l'**acore** (*Acorus calamus*), tous deux médicinaux. L'acore ne fleurit que rarement chez nous, et ses fruits n'arrivent pas à maturité. Il se distingue de l'iris jaune par ses feuilles plissées

A l'arrière-plan, on aperçoit un rideau de roseaux et de massettes. C'est le bassin d'assainissement construit par le MET. Ce bassin d'orage aménagé de manière écologique a hébergé, en 2004, le seul couple nicheur de **Rousserolles effarvattes** observé à Liège. Ce petit oiseau construit son nid uniquement dans les roseaux.

©B. Stassen

Iris jaune Acore

transversalement à leur base. En outre, son feuillage froissé, mais surtout son rhizome (« racine »), sont aromatiques.

Un peu plus loin, une plante aquatique assez rare, le **nénuphar jaune** (*Nuphar lutea*), dresse, de mai à août, ses inflorescences lumineuses.

Nous approchons de l'embouchure du canal et du site classé de l'**écluse de Rivage-en-Pot**. La maison de l'éclusier, construite en 1852, est toujours agréablement fleurie. Observons comment le lierre, conduit sur un treillis et taillé, finit par former une haie, peu encombrante et bien verte toute l'année.

« Rivage-en-Pot » viendrait du latin *ripa* (rive) et *emporium* (entrepôt, marché public, comptoir commercial), en référence à l'affectation probable des lieux à l'époque romaine.

©L. Gilson
Ecluse de Rivage-en-Pot

Poursuivons prudemment tout droit, en direction de la Meuse. Ne nous approchons pas du bord !

Après être passés sous la voie rapide du quai Joseph Wauters, nous débouchons sur la berge du fleuve. Admirons le pont de Fragnée sous cet angle inhabituel...

©L. Gilson
Nénuphar jaune

©L. Gilson

Vers Cointe

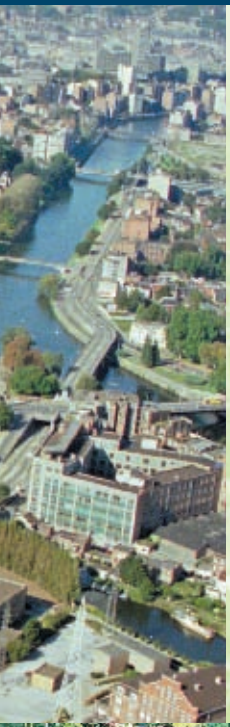

Remontons, en longeant la rive,
vers le pont ferroviaire du Val-Benoît
et le nouveau « pont de Liège ».

Les cheminements piétons et cyclistes, de même que les aménagements paysagers et les plantations des abords, réalisés dans le cadre de la liaison E 40-E 25, ont été particulièrement soignés; ils contribuent au maillage vert de façon très esthétique.

Pour

franchir la Meuse, grimpons l'escalier en colimaçon qui mène à la galerie piétonne du pont-rail du Val-Benoît, quatrième du nom.

Du haut du pont du Val-Benoît

Lorsque nous atteignons l'autre rive, continuons jusque tout au bout du pont ferroviaire, où une rampe va nous permettre de descendre jusqu'à la voie rapide du quai de Rome.

Tournons à droite et passons sous le pont.

Encore une fois à droite (suivre la plaque « Cointe »), et nous voici avenue des Tilleuls, effectivement plantée de… tilleuls. Mais cette dénomination ferait plutôt allusion à un ancien lieu-dit « Aux Tilleuls », situé jadis face à l'abbaye du Val-Benoît, toute proche. Les **dispositifs antibruit**, tapissés de lierres, de chèvrefeuilles et d'hortensias grimpants encadrent la « tête » du double tunnel sous la colline de Cointe.

Pont du Val-Benoît

Dispositifs antibruit

Un peu plus haut, à gauche, montons sur la passerelle en bois reliant l'avenue au site universitaire du Val-Benoît.

D'ici nous découvrons la liaison E 40 - E 25 sous un autre angle :

- l'impressionnant pont haubané baptisé « pont de Liège » (œuvre des ingénieurs du bureau d'études Greisch, tout comme le pont de Wandre);
- le double tunnel sous Cointe (1.511 et 1.639 m de long, enfoui entre 15 et 58 m de profondeur sous le terrain naturel, classé, en matière de sécurité, n° 1 ex-aequo avec le nouveau tunnel du Mont-Blanc);
- et l'échangeur routier des Tilleuls, qui a dû s'insérer dans une zone particulièrement exiguë.

Cette liaison autoroutière, inaugurée le 3 juin 2000, contribue à désengorger le centre-ville et les quais de la Dérivation du trafic de transit.

Devant nous, en direction de la Meuse, la dalle végétalisée surplombant l'autoroute a été prolongée de 65 mètres pour protéger au mieux les riverains de l'avenue des Tilleuls du bruit et des gaz d'échappement. Derrière nous, le bâtiment qui regroupe les diverses fonctions vitales, avec, dans sa partie supérieure, le poste de commande, véritable centre nerveux de gestion courante et de surveillance de l'important flux de véhicules (70.000 par jour !). Et à l'arrière-plan, intégrées dans le talus, les structures verticales des locaux de ventilation, prises d'air frais pour les tunnels routiers. Arbustes persistants, bouleaux et parterres de graminées contribuent au maillage écologique : ils réalisent une coulée verte dans le prolongement des coteaux boisés de Cointe.

Remarquons que ces importants ouvrages d'art sont implantés à un endroit particulièrement significatif : la limite Sud de Liège, marquée par un étranglement de la vallée de la Meuse, entre deux massifs boisés : la colline de Cointe et le Sart-Tilman.

Quittons la passerelle, retournons sur nos pas, vers l'avenue des Tilleuls, et reprenons notre ascension vers la colline de Cointe.

Tournons à droite et descendons l'avenue Constantin de-Gerlache sur une cinquantaine de mètres.

Traversons et lançons-nous à l'assaut de l'escalier du pittoresque chemin des Cèdres, ainsi baptisé en raison de la présence de cinq cèdres, classés en 1976. Il n'en reste malheureusement que trois : un **cèdre de l'Atlas** (*Cedrus atlantica*), au n° 52 et deux **cèdres du Liban** (*Cedrus libani)*, dont on aperçoit les cimes en contrebas (n° 66 et 68 de l'avenue de-Gerlache).

Cèdre de l'Atlas

©L. Gilson

Cèdre du Liban

©L. Gilson

Une étude palynologique récente (examen des pollens fossiles) a confirmé que la vigne a été cultivée sur cette partie de la colline surplombant le Val-Benoît, dès l'époque mérovingienne. Les derniers vins liégeois ont été fournis par ces coteaux, à la fin du 19e siècle. Les quartiers voisins (Sclessin, Saint-Gilles), ainsi que de nombreux versants bien exposés (Saint-Laurent, Saint-Martin, Vivegnis, entre autres) ont eux aussi un long passé de viticulture.

Au sortir du chemin des Cèdres, traversons l'avenue de-Gerlache, et, un peu plus haut, obliquons, à gauche, vers l'avenue de la Laiterie pour entrer dans le « Parc privé de Cointe ».

Attardons-nous à la première habitation à gauche, au n° 68. Entouré d'une haie composée d'essences indigènes (if, houx, lierre), le jardin accueille une **pièce d'eau** récompensée en 2002 lors du concours « Mares naturelles », organisé dans le cadre du Plan communal de Développement de la Nature. **La mare est un maillon essentiel de l'écosystème. Même de dimensions réduites, elle enrichit considérablement la biodiversité locale, à condition de n'y introduire ni poissons, ni animaux ou plantes exotiques.**

Envie de créer votre petite oasis ? Contactez la Cellule Environnement, qui se fera un plaisir de vous documenter ! ☺

Ce milieu très riche en grands arbres et en haies denses est très apprécié des oiseaux. Devant le n° 42, se dresse un très beau chêne d'Amérique (*Quercus rubra*), classé comme remarquable.

Poursuivons tout droit, en laissant, à droite, l'avenue des Ormes, puis, à gauche, l'avenue du Petit-Bourgogne.

Nous arrivons au rond-point du square Hauzeur. Parmi les villas cossues reflétant les goûts des diverses époques de construction (néotraditionnel, Art nouveau, moderniste…) figure, au n° 2 de l'avenue de Cointe, la villa « L'Aube », habitation personnelle de l'architecte et décorateur

Oeufs de grenouilles

Gustave Serrurier-Bovy (1858-1910). Ce fleuron de l'Art nouveau liégeois, édifié en 1903, est orné d'une **mosaïque** d'Auguste Donnay, peintre de la vallée de l'Ourthe liégeoise.

Les premières **villas** du parc privé de Cointe s'élevèrent à partir des années 1880 sur des terrains mis en vente par la famille Hauzeur, sous certaines conditions strictement vérifiées par les vendeurs : distances minimales, types de clôtures, affectation résidentielle… Une exception à cette dernière règle : au n°5 de l'avenue de Cointe, la bâtisse néogothique de l'Observatoire d'astrophysique, construit en 1881.

En 2002, l'Institut d'Astrophysique et de Géophysique a rejoint le campus universitaire du Sart-Tilman. Les bâtiments de l'Observatoire seront prochainement investis par la section liégeoise de la direction de l'Archéologie de la division du Patrimoine (Région wallonne).

©L. Gilson

Poursuivons notre progression dans l'avenue de Cointe jusqu'à un second rond-point, agrémenté d'un étang. Empruntons, à droite, la courte avenue du Mémorial.

Nous débouchons sur la rue du Chéra, établie sur une très ancienne voie de communication, probablement antérieure à l'occupation romaine, allant de Hognoul à Beaufays…

Dirigeons-nous vers la droite, empruntons le passage protégé. Quelques mètres plus bas, prenons la première à gauche, rue des Hirondelles.

Cette rue (des Hirondelles) assez ancienne elle aussi s'appela jusqu'en 1932 « rue du Loup »,du nom d'une houillerie locale (16e siècle).

©L. Gilson

Mosaïque d'Auguste Donnay

Toute la colline de Cointe est truffée d'anciennes houillères, parfois non recensées. En 1914, au n°75, un effondrement du sol mit soudain à jour une bure oubliée. En 1988, lors du creusement du tunnel autoroutier, c'est au n° 20 que le même phénomène se produisit, révélant un puits d'une soixantaine de mètres de profondeur. On dut y couler plus de 100 m3 de béton pour assurer son comblement !

La rue des Hirondelles nous mène tout droit à l'esplanade du **Mémorial interallié**, édifié à partir de 1928 et resté inachevé depuis 1935. Surplombant de 60 mètres la vallée de la Meuse, cet imposant ensemble architectural est un hommage des alliés de la Première Guerre mondiale à la Belgique. Liège fut choisie, en 1925, au titre de première ville à s'être opposée à l'envahisseur.

Depuis 1985, la tour et l'église sont accessibles au public plusieurs fois par an (week-end de Pentecôte, Fête nationale, Journées du Patrimoine). C'est l'occasion d'admirer un panorama exceptionnel sur Liège, du sommet de l'église (situé à plus de 50 m) ou, mieux encore, du haut de la tour (75 m). L'asbl « Le Site du Mémorial interallié » veille depuis 1996 à la protection et à la mise en valeur de ce lieu hautement symbolique, important élément d'identification du paysage liégeois, visible de quasiment tous les quartiers de Liège.

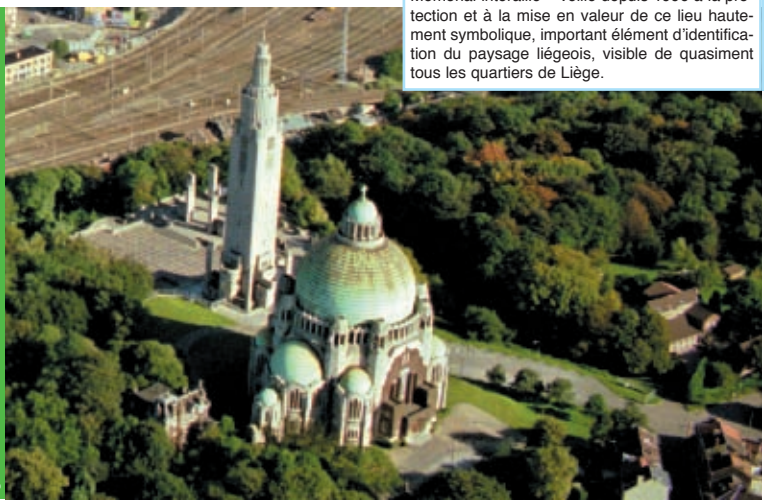

©L. Gilson

Mémorial interallié

Poursuivons tout droit (la tour est à notre gauche).

Descendons l'escalier monumental, bordé à droite de frondaisons où résonnent cris et chants d'oiseaux (Pouillot véloce, mésanges, fauvettes, Accenteur mouchet, Troglodyte mignon, Sitelle torche-pot, Grimpereau des jardins, …). Observons comment la **clématite des haies** (*Clematis vitalba*) se marie au lierre grimpant (*Hedera helix*), pour créer une association dont la beauté culminera en automne et en hiver, tout en assurant gîte et couvert à la faune sauvage.

Le percement de la liaison E 40 - E 25 a permis de découvrir sur les **versants boisés** de la colline un insecte indigène que l'on croyait disparu (ou, à tout le moins, devenu très rare) : le **lucane cerf-volant**, une des vedettes

© L. Gilson

Lucane cerf-volant

du célèbre film « Microcosmos ». Les mâles aux énormes mandibules évoquant les bois des cerfs se livrent des combats plus impressionnants qu'efficaces. C'est un hôte des lieux boisés peu exploités où ses larves recherchent les souches et les troncs mourants de chêne pour s'y loger et s'y nourrir.

© B. Stassen

Clématite des haies en fleurs... et en fruits

Le Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois de la Région wallonne a récemment lancé une enquête sur le lucane cerf-volant. Si vous avez rencontré cet insecte, que ce soit il y a de nombreuses années ou plus récemment, faites-vous connaître ! ☺

Après les monuments hellène et russe, descendons vers la gauche, en direction du monument portant l'inscription « Aux Défenseurs de Liège, les armées alliées ».

Pénétrons dans le sous-bois, composé de hauts arbres d'essences variées où dominent l'érable, le frêne et le robinier faux acacia. Près du **château Saint-Maur** ou château Tart (du nom du banquier Tart, son propriétaire au début du 20e s.), admirons la majesté de deux châtaigniers et, un peu plus loin sur la gauche, d'un imposant hêtre pourpre, tous trois classés remarquables.

Face à ce gros hêtre, un sentier s'ouvre à droite. Ce petit sous-bois accueille deux plantes des lieux frais : la discrète **circée de Paris** (*Circaea lutetiana*) et l'**alliaire** (*Alliaria petiolata*), mellifère dont les jeunes feuilles, riches en vitamine C, parfument salades et **beurres maniés**. A gauche, remontons le sentier.

Tournons à droite, franchissons la grille et descendons la rue Saint-Maur, en admirant au passage la **chapelle** du même nom, érigée en 1673 à l'emplacement d'un ancien ermitage. Classé en 1989, l'édifice a été restauré avec l'aide des pouvoirs publics, à l'initiative des associations locales. C'est aujourd'hui un espace de réunion et d'exposition. Cet antique lieu de pèlerinage accueillit jusqu'à une date récente les parents qui y amenaient leurs enfants, pour les préserver, entre autres, des maux de jambes.

Château Saint-Maur

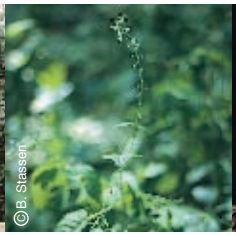

Circée de Paris

Alliaire

Chapelle Saint-Maur

© L. Gilson

Les nôtres vont être mises à rude épreuve : il nous faut gravir les marches de la rue des Jonquilles ! (1e à gauche).

Ouf ! Arrivés en haut, empruntons, à droite, la rue Constantin le Paige (brillant mathématicien, premier directeur de l'Observatoire de Cointe).

Poursuivons tout droit et laissons à droite la rue dédiée au poète et critique littéraire liégeois Albert Mockel. Devant nous, se dresse la façade arrière de l'**école communale de Cointe**. Cette bâtisse de style néomosan date de 1910. Son architecture s'inspire largement de celle du pavillon de la Ville de Liège à l'Exposition de 1905.

Tournons à droite, avenue de l'Observatoire et, après quelques mètres, quittons-la pour descendre, à droite, l'allée menant à un petit parc agrémenté de topiaires (arbustes taillés selon des formes variées).

Au bout de cette allée, remontons à gauche et installons-nous sur le banc, avenue de l'Observatoire.

Quelques repères dans le paysage ? A l'avant-plan, légèrement vers la gauche, l'église Sainte-Marie-des-Anges (Guillemins); plus loin, droit devant, la coupole vert-de-gris de l'église Saint-Vincent (Fétinne) ; et au loin, vers la gauche, la Chartreuse.

© C. Cifse

Beurre d'alliaire

Ecole communale de Cointe

© L. Gilson

Eglise Sainte-Marie-des-Anges

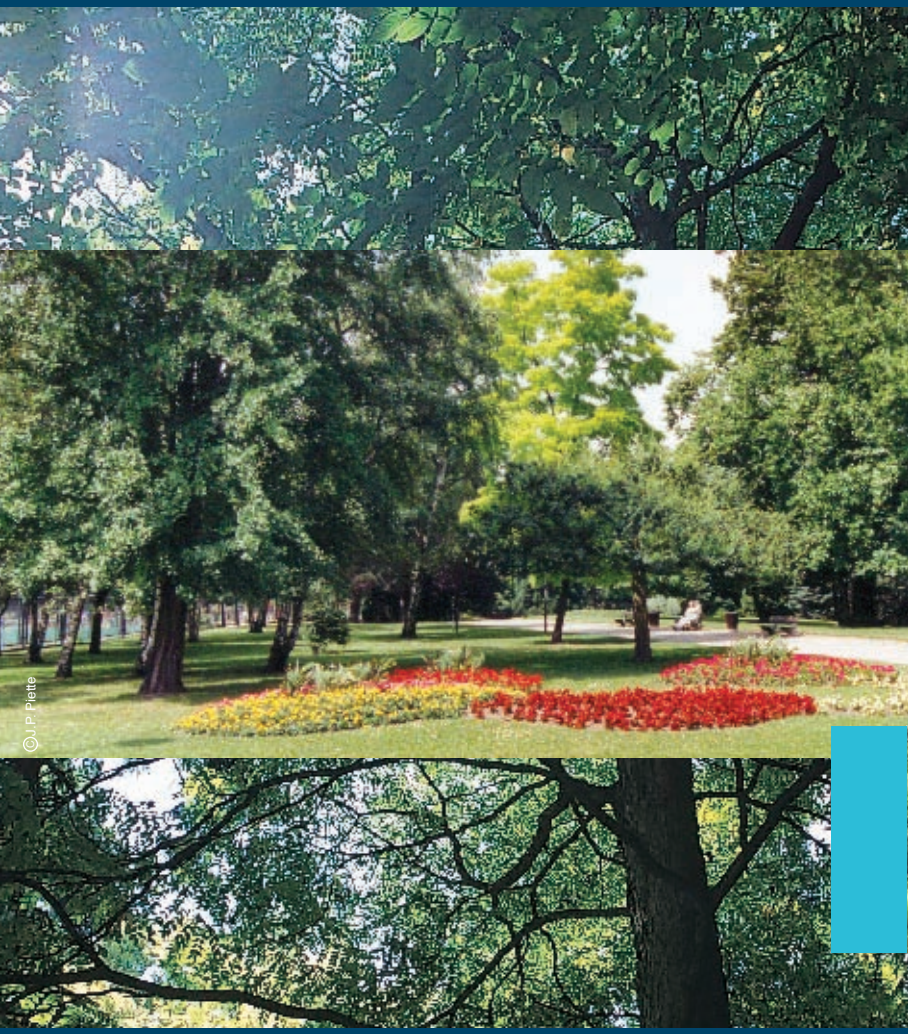
©J.P. Piette

Le parc de Cointe

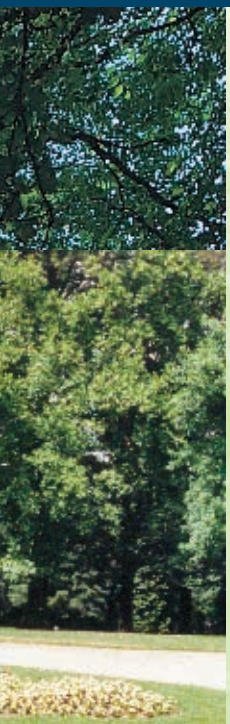

Remettons-nous en route en traversant l'avenue de l'Observatoire et grimpons les quelques marches. Nous entrons dans le parc de Cointe.

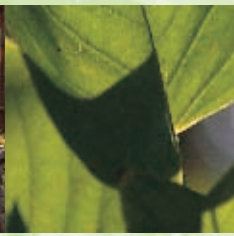

©J.P. Piette

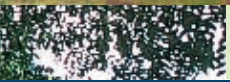

Ce parc,

dont la création fut décidée à la fin du 19e siècle, a connu plusieurs agrandissements, notamment en vue d'accueillir la partie horticole et les exhibitions sportives de l'Exposition de 1905.

Riche d'une intéressante collection d'arbres et d'arbustes remarquables, il couvre aujourd'hui presque 15 hectares, gérés par le service « Espaces publics-Plantations » de la Ville de Liège.

Au sommet de l'allée, tournons à droite, en remarquant au passage comment un support en bois s'est mué avec le temps en une étonnante « **tête de serpent** » qui semble vouloir avaler la branche. C'est un **virgilier à bois jaune** (*Cladastris lutea*), essence originaire du Sud-Est des Etats-Unis, introduite en Europe en 1812. Il appartient à la vaste famille des fabacées (comme le robinier faux acacia, le cytise ou … le haricot).

©L. Gilson

© T.Schoonjans

Virgilier à bois jaune

©L. Gilson

On extrait de son bois un colorant jaune (d'où l'un de ses surnoms, « virgilier des teinturiers »).

Prenons l'allée suivante à droite et entamons la descente en laissant à notre gauche le pavillon du club des Seniors.

Suivons, à gauche, l'allée qui remonte, puis la première à gauche, qui nous amène sur le terre-plein du boulevard Gustave Kleyer (1853-1939, un des plus illustres bourgmestres de Liège). Les premiers tronçons de cette artère, dénommée à l'époque « boulevard de Cointe », datent des préparatifs de l'Exposition de 1905. Ils s'inscrivaient dans un vaste projet – malheureusement resté inachevé - de boulevard circulaire couronnant toute la ville, sur les hauteurs de la rive gauche, et reliant Cointe au Thier-à-Liège via la Citadelle.

En 1995, les alignements de platanes ont été confiés aux soins experts des spécialistes de la taille-douce (⏮1).

Remontons le boulevard en direction du point de vue.

Sur la table d'orientation en lave émaillée, aux coloris délicieusement surannés, amusons-nous à repérer les points forts de ce vaste paysage, en comparant hier et aujourd'hui …

© L. Gilson

Point de vue, jadis et de nos jours.

A nos pieds, un bel exemple de milieu favorable à la biodiversité: ce versant escarpé couvert de hautes graminées abrite toute une microfaune sauvage, attirant à son tour une foule d'oiseaux, également intéressés par les graines.

Traversons le boulevard et grimpons, juste en face, l'allée qui débute au creux du virage.

Suivons la « piste de santé ». Bientôt nous surplombons le **boulevard Montefiore**, dédié de son vivant à ce grand protecteur de la science doublé d'un généreux philanthrope (1832-1906). Les 25 maisons y ont été construites dans le cadre d'un concours d'habitations ouvrières modèles, organisé à l'occasion de l'Exposition de 1905.

Nous voici arrivés à la plaine des Sports. En suivant le grillage, prenons à gauche, puis à droite, et descendons jusqu'au croisement de trois allées. Nous emprunterons celle du milieu.

Quelques mètres plus loin, essayons de localiser, dans la pelouse de gauche, un conifère très rarement planté chez nous, le **pin blanc de l'Himalaya** (*Pinus wallichiana*). La photo ci-contre va nous y aider.

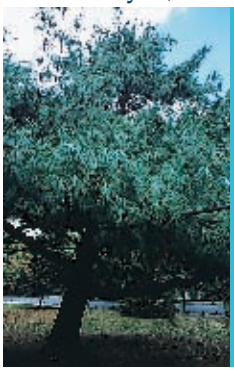

© B. Stassen

Pin blanc de l'Himalaya

Poursuivons tout droit jusqu'à la rocaille, que nous contournerons par la droite.

©J.P. Piette

Rocaille du parc de Cointe

A droite encore, découvrons une essence d'origine américaine que l'on a rarement l'occasion d'admirer : l'**oranger des Osages** (*Maclura pomifera*). Cet arbre aux rameaux épineux porte des fruits de la taille d'une orange, malheureusement non comestibles.

Autrefois, les membres de la tribu indienne des Osages utilisaient la pulpe des fruits pour se teindre la peau en jaune. Ils se servaient aussi du bois, pour fabriquer des arcs (d'où l'un des noms vernaculaires de cette espèce : « bois d'arc »). Le plus bel oranger des Osages de Wallonie se trouve au Jardin Botanique, dans la partie longeant la rue des Anges.

A ses côtés pousse un **tulipier de Virginie** (*Liriodendron tulipifera*), proche parent du magnolia.

Le tulipier de Virginie : cette essence américaine aux curieuses feuilles quadrangulaires a été introduite en Europe dès le 17e siècle. Les Indiens d'Amérique du Nord l'appelaient « Canoe Wood », car son tronc rectiligne se prêtait bien à la construction d'embarcations d'une certaine longueur. Il faut patienter une trentaine d'années avant de pouvoir admirer ses premières fleurs mellifères en forme de tulipe. Mais le jaune vif de son feuillage automnal est si éclatant qu'il nous console de cette longue attente !

La rocaille abrite toutes sortes de végétaux choisis pour leurs qualités ornementales. Quelques

©B. Stassen

Oranger des Osages

Tulipier de Virginie

plantes indigènes rivalisent de beauté avec les cultivars exotiques : l'imposant **bouillon blanc** (*Verbascum thapsus*) et la gigantesque **inule grande aunée** (*Inula helenium*), utiles pour soulager la toux, sont en outre mellifères. Cette dernière qualité est partagée par la gracieuse **campanule gantelée** (*Campanula trachelium*) et par le **centranthe rouge** (*Centranthus ruber*), naturalisé chez nous depuis longtemps.

Mentionnons encore quelques beaux arbres. A tout seigneur, tout honneur : un des trois exemplaires liégeois plantés en isolé de **zelkova du Japon** (*Zelkova serrata*). Cette essence a fait l'objet de commentaires détaillés dans les deux premières éditions (⏮**1** p.10 et **2** p.27).

Après avoir flâné dans le lacis de sentiers de la rocaille, rejoignons l'allée asphaltée qui descend en direction du « plateau » de Cointe, terminus de notre balade. Prenons comme point de repère la tourelle du « Chanmurly ».

Zelkova du Japon

© B. Stassen

Nous atteindrons ce site après avoir longé les bâtiments de la brigade du service des Plantations, que l'on devine derrière une haie taillée de ligustrum.

Et nous voici arrivés place du Batty.

A pied, nous pourrons regagner notre point de départ par l'itinéraire suivant : rue du Chéra, rue des Hirondelles, rue des Cailloux, avenue Constantin de-Gerlache, avenue des Tilleuls, pont ferroviaire du Val-Benoît, quai Joseph Wauters, pont de Fétinne, quai Mativa, pont des Vennes, parc de la Boverie.

Sinon, **le bus** nous ramènera dans la vallée ou au centre-ville, ou même, par le biais d'une correspondance, à notre point de départ. (voir page 46, « D'un coin à l'autre … fréquence des bus »).

Bouillon blanc

Inule grande aunée

Campanule gantelée

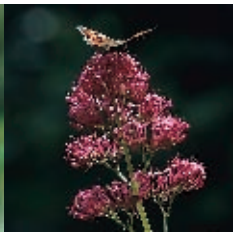

Centranthe rouge

Ouvrages recommandés

- **Lejaxhe**, Jean-Louis : « **Liège - 1905 - Une exposition universelle** » - Ed. Noir Dessin Production, 2003

- **Renson**, André : « **Liège – La Meuse en bord de … Meuse** » - Ed. MET et Ed. du Perron, Coll. Profils, n°4, 1997

- « **Au travers de Liège, par la liaison E 40-E 25** » - Les Cahiers du MET, Coll. Techniques, 2000

- **Publications de la Commission historique et culturelle de Cointe, Sclessin, Fragnée et du Bois d'Avroy** : Mme François – **04 252 61 48**

Carnet d'adresses

- **Association de Valorisation de l'Ourthe et de son Canal**
Rue François Paquay, 38,
4031 Angleur
04 343 52 55 – 0495 48 22 19
canalourthe@hotmail.com
http://users.skynet.be/canal.ourthe

- **Association pour la promotion du quartier Vennes-Fétinne**
Rue des Vennes, 165, 4020 Liège
04 344 94 02
drdirickpaul@tiscali.be

- **Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois**
D.G.R.N.E – M.R.W
Avenue Maréchal Juin, 23, 5030 Gembloux
081 620 434
t.kervyn@mrw.wallonie.be

- **Centre Régional d'Initiation à l'Environnement (CRIE)**
Rue Fusch, 3, 4000 Liège
04 250 95 83
crie.liege@swing.be
www.education-environnement.be/crie

- **Comité de quartier Angleur-Kinkempois**
Rue F. Desoer, 18, 4031 Angleur
0496 91 81 33

En savoir plus ?

•Comité de quartier de Cointe
Boulevard Gustave Kleyer, 11,
4000 Liège
04 252 89 21
rod.battice@belgacom.net

•Comité de quartier Fragnée-Blonden
Rue de Harlez, 41, 4000 Liège
04 252 40 71
paul.masson@swing.be

•Commission historique et culturelle des quartiers de Cointe, Sclessin, Fragnée et Bois d'Avroy
Avenue du Petit-Bourgogne, 134,
4000 Liège-Sclessin
04 252 07 79

•Maison du Tourisme du Pays de Liège
Place Saint-Lambert, 35, 4000 Liège
04 237 92 92
mtpaysdeliege@prov-liege.be

•Maison liégeoise de l'Environnement asbl
(Aves, Réserves naturelles R.N.O.B, Natagora, Education-Environnement)
rue Fusch, 3, 4000 Liège
04 250 95 80
m.l.e@swing.be
ouvert du lundi au samedi de 10 à 18 h.

•MET (Ministère wallon de l'Equipement et des Transports)
Direction des Editions et de la Documentation
Rue Bayar, 42, 5000 Namur
081 72 39 40
jphorekens@met.wallonie.be

•Office du Tourisme de la Ville de Liège
Féronstrée, 92, 4000 Liège
04 221 92 21
office.tourisme@liege.be
www.liege.be/tourisme

•Protection des Oiseaux (L.R.B.P.O.) asbl
Rue de Veeweyde 43-45,
1070 Bruxelles
02 521 28 50
protection.oiseaux@birdprotection.be
www.protectiondesoiseaux.be

•Service Espaces publics-Plantations de la Ville de Liège
04 221 93 62

•Site du Mémorial interallié asbl
Avenue Constantin de Gerlache, 68,
4000 Liège
04 252 23 76
www.olivier-hamal.be

Fréquence des bus

✓ **Retour vers le point de départ (Palais des Congrès)**

Pont de Belle-Ile (rive droite)

Lignes 31 et 31/ : semaine, toutes les 12 minutes;
samedis, toutes les 15 minutes;
dimanches et jours fériés, toutes les 30 minutes;
jours non scolaires, toutes les 18 minutes.

Pont du Val-Benoît (rive droite, coin quai J.Wauters et rue RP Molinghen)

Lignes 26 et 26/ : semaine, toutes les 15 minutes;
samedis, toutes les 21 minutes;
dimanches et jours fériés toutes les 20 minutes;
jours non scolaires, toutes les 20 minutes.

✓ **Vers le centre de Liège (Théâtre)**

Avenue des Tilleuls

Lignes 2 et 3 : semaine, toutes les 10 minutes;
samedis, toutes les 10 minutes;
dimanches et jours fériés, toutes les 14 minutes;
jours non scolaires, toutes les 11 minutes.

✓ **Vers le centre de Liège (place Cathédrale)**

Cointe, place du Batty (fin de la promenade)

Ligne 20 : semaine, toutes les 10 minutes;
samedis, toutes les 16 minutes;
dimanches et jours fériés, toutes les 22 minutes;
jours non scolaires, toutes les 12 minutes.

✓ **Du centre de Liège (Théâtre) vers départ de la promenade (Palais des Congrès)**

Lignes 26, 26/, 31, 31/ : semaine, toutes les 6 minutes;
samedis, toutes les 12 minutes;
dimanches et jours fériés, toutes les 25 minutes;
jours non scolaires, toutes les 10 minutes.

ⓘ Info TEC : 04.361.94.44 - www.tec-liege-verviers.be

Ce petit guide est le troisième d'une collection qui se complétera au fil des mois.

La prochaine édition paraîtra au printemps 2006.

Si vous souhaitez en être averti(e),
si vous avez envie de participer à des balades guidées
dans les espaces verts de Liège et de sa périphérie,
ou de participer à des actions de sauvegarde de notre
patrimoine naturel, communiquez-nous vos coordonnées.
Vous recevrez régulièrement le « PCDN News »,
qui vous tiendra informé(e) des activités.

ÉCHEVINAT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU TOURISME DE LA VILLE DE LIÈGE
Cellule Environnement
94 Féronstrée 4000 LIÈGE
04 221 93 73 – 04 221 92 41 – 04 221 92 58
Fax 04 221 92 56
celluleenvironnement@liege.be ou pcdn@liege.be
Site de la Ville de Liège : www.liege.be

Texte : Christiane Close (Cellule Environnement)
Photos : C. Close, P. Destinay, J. Fouarge, L. Gilson, P. Pescheur, M. Philippot, J-P. Piette, V. Remy, J-P. Roland, B. Stassen et M. Verpoorten.
Dessins humoristiques : Thierry Schommers (asbl Au bout du crayon)
Dessins : Éducation-Environnement asbl
Graphisme : Anne Batteux (Éducation-Environnement asbl 04 250 95 82)

Cette brochure est réalisée dans le cadre du Plan Communal de la Nature de Liège (PCDN)
avec l'aide du Ministère de la Région wallonne pour l'Environnement
Editeur responsable : Michel Firket, 32 rue César Franck 4000 LIÈGE.

Au rythme de nos pas...

Parfums d'Histoire
Reflets de voyages
Berges protectrices
Prenons le temps
Savourons la nature
Flânons dans les sentiers
s'ouvrant de vert ou de bleu...

Déjà parus :

1 Du Jardin Botanique à la Chartreuse
2 De la Chartreuse à Fayen-Bois